

Contexte

Les troubles des conduites alimentaires, en particulier l'anorexie mentale et la boulimie (normo-pondérale ou avec obésité), sont des pathologies fréquentes dont l'incidence est en augmentation dans les sociétés occidentales ou en voie d'occidentalisation. Ces pathologies, qui touchent surtout des adolescents ou des jeunes adultes, sont à l'origine de nombreuses complications psychopathologiques et somatiques et, à long terme, de séquelles graves. Maladies dont le risque de chronicisation est grand, elles peuvent mettre en jeu le pronostic vital. Elles peuvent aussi entraver lourdement l'insertion socioprofessionnelle des jeunes qui en souffrent. Les rares services spécialisés dans le traitement de ces maladies proposent des délais de prise en charge importants. Leur nombre insuffisant entraîne des inégalités et carences de soin, un nomadisme médical avéré pour de nombreux malades.

Face à ces pathologies complexes entraînant une grande souffrance personnelle, le désarroi des familles et l'inquiétude des professionnels, il est nécessaire d'agir pour mieux prendre en charge les jeunes qui en souffrent. Des recommandations de la Haute autorité de santé sont actuellement en cours d'élaboration.

Depuis 2007, s'appuyant sur des services déjà engagés dans cette voie, sur des réseaux de soins ou collectifs de santé existants ou en cours de

constitution, la Fondation de France participe à ce combat. Une cinquantaine d'équipes, composées de cliniciens et/ou chercheurs, ont déjà pu bénéficier de son soutien.

En 2010, elle apporte son appui aux structures de soin et aux associations, pour la mise en œuvre de projets concernant la coordination et la continuité des soins, l'accompagnement des familles et leur implication dans le parcours de soin de leur adolescent.

Examen et sélection des dossiers

Date limite de réception des dossiers :
9 mai 2010

Les dossiers reçus feront l'objet d'une présélection. Les dossiers présélectionnés seront instruits puis examinés, en novembre 2010, par le comité Santé des jeunes de la Fondation de France.

La réponse sera communiquée par voie postale à l'issue de la réunion du comité.

Fondation de France

Programme Santé des jeunes
40 avenue Hoche - 75008 PARIS
Tél. : 01 44 21 31 44 - Fax : 01 44 21 31 97
E-mail : santedesjeunes@fdf.org

Depuis 1969, la Fondation de France soutient des projets concrets et innovants qui répondent aux besoins des personnes face aux problèmes posés par l'évolution rapide de la société. Elle agit dans trois domaines : l'aide aux personnes vulnérables, le développement de la connaissance et l'environnement. Elle favorise également le développement de la philanthropie.

Elle aide les donateurs à choisir les meilleurs projets, conseille les fondateurs sur leur champ d'intervention et sur le cadre juridique et fiscal le plus approprié. Indépendante et privée, la Fondation de France ne reçoit aucune subvention et ne peut agir que grâce à la générosité des donateurs.

FONDATION
DE
FRANCE

Appel à projets 2010

**Soigner les conduites
anorexiques
et boulimiques**
Coordonner les parcours de soin
Associer les familles

Date limite de réception des dossiers :
• 9 mai 2010

Mécénat Santé

FONDATION
DE
FRANCE

40 avenue Hoche - 75008 PARIS
Tél. 01 44 21 31 00 - Fax 01 44 21 31 01
www.fondationdefrance.org

projets

Quels projets ?

Dans une perspective d'amélioration des soins destinés aux jeunes patients, la Fondation de France peut soutenir :

- la création ou la consolidation de réseaux de soin dédiés aux troubles des conduites alimentaires, impliquant des équipes de professionnels de santé hospitaliers et libéraux (psychiatres, pédopsychiatres, urgentistes, réanimateurs, psychologues, diététiciens(nes), pédiatres, endocrinologues, nutritionnistes et médecins généralistes) ;
- la formation des équipes de soin pour améliorer leur capacité de dépistage, d'évaluation et de traitement des symptômes présentés, et développer leur aptitude à intégrer la dimension familiale dans les projets de soin et rendre les proches acteurs ;

- l'initiation de nouvelles propositions thérapeutiques, directes ou indirectes (médiations), psychiques ou somatiques, individuelles ou collectives, s'adressant aux jeunes patients ou aux familles ;
- l'aide aux associations pour se former à l'écoute des familles, pour initier de nouvelles actions de soutien et d'entraide, pour consolider leurs collaborations avec les services de soin. La subvention attribuée pourra financer les frais d'investissement ou de fonctionnement liés aux projets de coordination d'un réseau, de formation ou supervision des professionnels ou bénévoles, de lancement de nouvelles activités auprès des jeunes patients ou des familles.

Qui peut répondre ?

- Les services hospitaliers, publics ou privés participant au service public, qui accueillent des adolescents et jeunes adultes ;
- tout autre organisme de soin ou collectif de médecins libéraux œuvrant en

étroite collaboration avec des équipes hospitalières ;

- les associations d'aide aux usagers et familles concernés par les pathologies alimentaires.

Exemples

Le **Réseau TCA Francilien** de coordination des différentes structures de prise en charge des patients souffrant de troubles du comportement alimentaire est né en mai 2008. Faciliter l'accès aux soins des patients et la coordination des structures autour des situations, notamment l'articulation entre la prise charge pédiatrique et celle de l'adulte, semblait incontournable aux quelques trente membres fondateurs de ce réseau.

L'amélioration des délais et de la qualité de l'accueil des patients, l'aide aux familles et la promotion de travaux de recherche concernant les troubles du comportement alimentaire figurent également dans les objectifs du Réseau TCA Francilien dont l'installation est maintenant chose faite.

Fin décembre 2009, la **Maison des Adolescents du Calvados**, née en 2006 de la volonté commune du Centre hospitalier spécialisé de Caen et de l'association calvadosienne pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence, a pu initier la mise en œuvre d'un projet global pour améliorer la prise en charge des jeunes patientes anorexiques.

Un projet centré sur deux dimensions essentielles : une offre de soins diversifiés aux patients et aux familles, et l'organisation d'un travail plus collaboratif au niveau départemental. Les patientes, rarement en demande de soins, et les parents tout aussi peu en demande d'aide pour eux-mêmes, devraient bénéficier de cette plus grande diversité et continuité des soins.

Comment répondre ?

Le dossier de candidature est téléchargeable sur le site Internet :

www.fondationdefrance.org (rubrique *Trouver un financement*)

ou peut être demandé par mail à :

santedesjeunes@fdf.org

Dûment rempli et accompagné des annexes demandées, le dossier de candidature doit impérativement parvenir au siège de la Fondation de France le **9 mai 2010 au plus tard**,

- par courrier électronique à :

santedesjeunes@fdf.org

- par courrier postal, accompagné des annexes, **en deux exemplaires**, à la Fondation de France – programme Santé des jeunes.

Seuls les dossiers complets et respectant cette procédure seront recevables.

Critères de sélection des projets

La Fondation de France examinera les projets au regard des critères suivants :

• caractéristiques du projet

- analyse préalable des besoins et du contexte local ;
- mobilisation collective autour du projet ;
- pertinence du contenu, étayage par des référentiels et données de la littérature ;
- compétence et expérience des intervenants impliqués ou sollicités ;
- garanties de faisabilité ;
- bonne conceptualisation de la

méthodologie de mise en œuvre et d'évaluation de l'action ;

• financement

- pour les projets portés par un service ou une structure de soin, un cofinancement significatif témoignant de l'adhésion de l'organisme dont il dépend sera exigé.

Ne seront pas recevables les demandes concernant le financement de postes et moyens permanents de fonctionnement des services ou structures, ni le remplacement ou défraiement des personnes en formation.

Un intérêt tout particulier sera porté aux projets de soin concernant l'accompagnement post-hospitalier des adolescents souffrant de troubles des conduites alimentaires et l'accompagnement, pendant leur grossesse et en périnatalité, des jeunes femmes ayant souffert ou souffrant de ces troubles.

Appel à projets